



# solidaires

ÎLE DE FRANCE

Journal de l'Union régionale des syndicats CFDT d'Île-de-France • n° 509 • Janvier 2016



**POLITIQUE DE LA VILLE**

**COP21 À MONTREUIL**

**HANDICAP :  
NÉGOCIÉ EN ENTREPRISE**

## DANIEL BEHAR

### GÉOGRAPHE ET PROFESSEUR À L'ÉCOLE D'URBANISME DE PARIS

À l'occasion de l'initiative CFDT du 5 novembre, Daniel Behar en a appelé à changer de regard sur les questions de mobilité dans les quartiers et à réinventer nos politiques de la ville. Extraits du débat.

#### Dix ans après les émeutes, quel regard portez-vous sur la situation dans les quartiers ?

Déjà, il faut observer les quartiers sur une séquence de trente ans et non de dix. On a tendance à penser que rien n'a changé. C'est faux. Sans verser dans l'angélisme, les gens dans les quartiers aujourd'hui ne sont pas les mêmes que ceux d'hier. Parmi les émeutiers d'il y a dix ans, certains sont aujourd'hui mariés, ont eu des enfants et déménagé. Non seulement la mobilité existe dans les quartiers mais elle est même, d'après l'Observatoire national de la politique de la ville (ONPV) équivalente à celle des agglomérations auxquelles ils appartiennent.

#### Comment se traduit cette mobilité ?

Regardons le cas de la Seine-Saint-Denis, en proie à une sorte d'énigme territoriale. La plateforme de Roissy, aux franges du département, est le premier pôle de créations d'emplois d'Île-de-France. Pourtant, la part d'emplois occupés par des habitants de Seine-Saint-Denis n'augmente pas depuis vingt ans. Alors même que des dispositifs de formation et de transports ont été mis en place. Doit-on en conclure un échec des politiques ? Non ! Quand les séquano-dionysiens décrochent un emploi à Roissy, la réalité est que, bien souvent, ils déménagent. En Picardie notamment. C'est un effet paradoxal et difficilement mesurable car on a l'habitude de travailler à partir de simples photographies de la réalité plutôt que de films. En fait, dans la métropole parisienne, le 93 joue un rôle de sas d'insertion mais aussi de sas d'exclusion. Il est le lieu d'intégration des migrations internationales et de développement de nouvelles activités économiques comme la logistique, les data center etc. Mais ce millefeuille d'activités et

de populations, qui ne se côtoient pas forcément, génère aussi de l'isolement et de l'exclusion.

#### Comment agir contre les mécanismes produisant les inégalités socio-territoriales ?

À travers différentes études, notamment une menée en Essonne, nous avons identifié trois processus générant des inégalités structurelles entre territoires : la concentration de la pauvreté, l'exposition à la mondialisation et la dépendance aux revenus publics. Cela donne une géographie des fragilités qui implique des politiques différenciées selon les processus à l'œuvre.

## « La mobilité existe dans les quartiers »

Sur la pauvreté concentrée, il faudrait mener une politique de promotion sociale, en luttant contre les discriminations. Sur les risques induits par la concurrence internationale, le point clé – et vous connaissez bien cela à la CFDT – est de construire des politiques de sécurisation des parcours professionnels au niveau des territoires, et non seulement dans les entreprises ou les branches. Enfin, face à la dépendance aux revenus publics de transfert, il faut mobiliser ces revenus pour en faire des leviers de développement territorial.

#### Quel bilan tirer des politiques menées depuis 30 ans ?

Les politiques publiques ont eu tendance à hiérarchiser les quartiers du plus au moins pauvre, gommant par là même leurs spécificités.



Anne Buel/info-com CFDT

Il faut sortir de cette classification et inventer des catégories de processus, qui s'intéressent aux trajectoires des individus. En France, on a fait le choix de traiter la question sociale par le biais territorial. Nous avons ainsi un Ministère de l'Égalité des territoires qui n'existe nulle part ailleurs. Dans d'autres pays, comme aux États-Unis, on a préféré cibler les individus plus que les territoires. Paradoxalement, la réussite des politiques de la ville en France porte plus sur les individus que sur les territoires. En 30 ans, on peut dire que les quartiers visés par ces politiques vont toujours aussi mal, mais les gens qui y ont habité, eux, vont mieux.

Aussi, nous avons longtemps raisonné en partant de l'hypothèse que la solution devait être locale et en se disant « Plus on est près des territoires, plus on fabrique de l'adapté ». Mais l'ouverture au monde des territoires, ce que j'appelle la « mondialisation localisée » nous invite à changer de logiciel. Les bassins de vie traditionnels, où l'on habite à côté de son travail, sont devenus des archipels de vie. Sous l'effet de la globalisation, les solidarités mécaniques se sont diluées. Nous sommes de plus en plus reliés au reste du monde, mais de moins en moins connectés avec nos voisins. Il nous faut donc refabriquer des solidarités territoriales, entre rural et urbain mais pas seulement.

Propos recueillis par Clément Mellin